

ENQUÊTE NATIONALE

PARIS, LE 13 FÉVRIER 2017

ÉQUIPEMENT À AGENT SEUL (EAS) &
ACCOMPAGNEMENT NON SYSTÉMATIQUE (ANS)

VOICI LES RÉSULTATS
DE L'ENQUÊTE MENÉE PAR
LA CFDT TRAINS

La Cfdt a organisé une enquête nationale sur le projet de circulation des trains sans ASCT. Le sujet est complexe pour les collègues qui le subissent déjà au sein de certaines régions et le sera pour d'autres dans un avenir proche. Ce thème sera dimensionnant pour le métier d'ASCT de demain sur TER. ➡➡➡



LA CFDT TRAINS A FAIT LE CHOIX DE DONNER LA PAROLE AUX AGENTS EN ECT

Vous avez été nombreux à répondre à ce questionnaire en ligne et toute l'équipe CFDT tient à vous en remercier. Votre avis compte pour nous, nous porterons vos revendications avec pugnacité auprès de la direction.



© JEAN LOUIS TOSQUE - PIXABAY

La CFDT a organisé une enquête nationale sur le projet de circulation des trains sans ASCT, que la direction met en place dans de nombreuses régions. Certains agents subissent déjà aujourd'hui l'application de ce

dispositif et la majorité des ASCT seront concernés dans un avenir proche. Il s'agit donc d'un sujet structurant pour le métier d'ASCT de demain sur TER.

La CFDT Trains ne pouvait pas nier la réalité et a fait le choix de donner la parole aux agents en ECT.

ET APRÈS ?

Les chiffres sont bien réels, la direction va devoir prendre en compte les revendications portées par la CFDT pour les ASCT.

LA CFDT DEMANDE ÉGALEMENT DES GARANTIES SUR :

- 1 La rémunération**
Les éventuelles pertes d'éléments variables de soldes doivent être compensées par une prime différentielle, basée sur une moyenne de leurs éléments variables de rémunération.
- 2 Le régime de travail**
Les ASCT doivent rester au titre I, comme indiqué dans l'accord collectif sur le temps de travail, signé le 14 juin 2016 par la CFDT Cheminots. ●●

↓ PAROLE D'AGENT



L'équipe CFDT nous informe et se bat pour avoir des réponses et des garanties, contrairement à ceux qui refusent tout et attendent l'inévitable... » ●



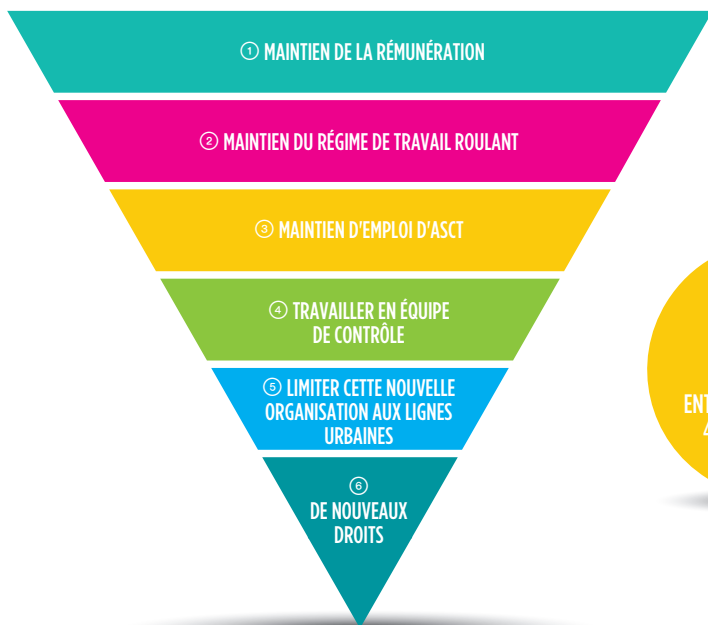
Je me pose plein de questions, mais parmi elles, une seule m'intéresse particulièrement : comment mesurer ce qu'il se passe dans les trains quand il n'y a pas d'ASCT ? » ●



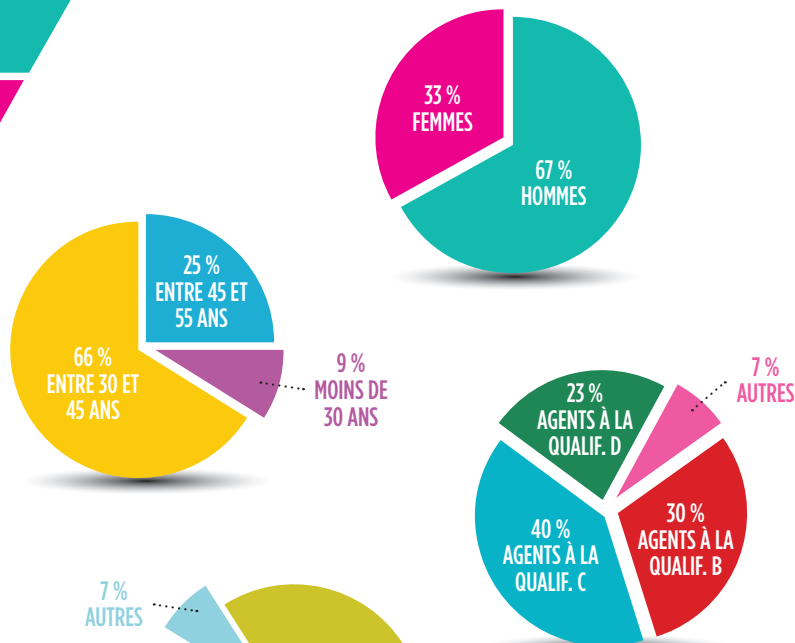
J'ai un grand sentiment d'insécurité à bord des trains sur les lignes EAS, aussi bien pour les agents et pour les clients. Nous avons tous vu ce qu'il peut arriver... » ●

ENQUÊTE NATIONALE

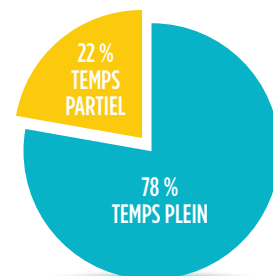
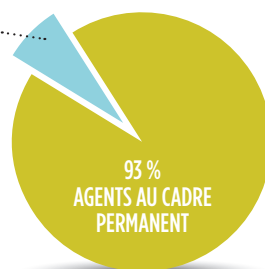
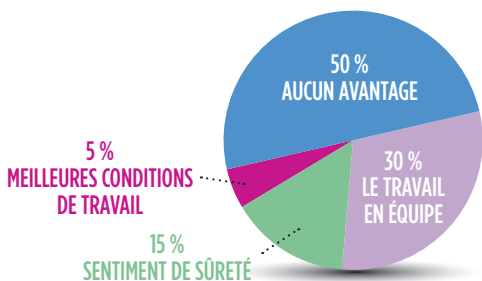
→ LA PRIORITÉ DES AGENTS



→ LE PROFIL DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE



→ QUELS AVANTAGES DE L'EAS ?



→ LE NIVEAU D'INFORMATION SUR LE SUJET, EN CHIFFRES



21 %
DES AGENTS N'ONT JAMAIS ENTENDU PARLER DE L'ÉQUIPEMENT AGENT SEUL.

84 %
DES AGENTS ONT EU L'INFORMATION PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES.

78 %
DES AGENTS ESTIMENT QUE L'EAS EST SUSCEPTIBLE DE CONCERNER LES LIGNES AUTRES QUE LES ZONES URBAINES DENSES.

40 %
DES AGENTS NE SONT PAS INQUIETS DE L'ARRIVÉE DE LA CONCURRENCE.

82 %
DES AGENTS PENSENT QUE LA CONCURRENCE POURRAIT SE FAIRE EN INTERNE.



Pour moi, les choses sont claires. Le principal concurrent de la SNCF sera la SNCF elle-même. Je me demande d'ailleurs ce qu'il restera de ce métier... »



Rien qu'avec cette enquête, la CFDT paraît être la seule organisation syndicale à travailler sur ce sujet et qui s'intéresse vraiment à l'avenir de notre métier... »



Vous savez ? J'ai été embauché à la SNCF comme commercial, pas comme gendarme. Alors que l'on me laisse faire mon métier dans un cadre sûr ! »

ENQUÊTE NATIONALE

↓ L'ANALYSE DE LA CFDT TRAINS

- ➔ L'entreprise ne met pas en place d'actions de communication suffisantes à destination des agents concernés.
- ➔ L'information est uniquement donnée par les organisations syndicales.
- ➔ Cet état de fait concerne l'ensemble des modifications de l'entreprise, les informations ne passent pas à travers la chape de plomb des directions d'activités.
- ➔ Les chiffres parlent. La direction doit prendre en compte les revendications des ASCT.
- ➔ La CFDT portera vos revendications et demandera des garanties à la direction.
- ➔ Sur la rémunération, la CFDT exige que les éventuelles pertes d'éléments variables de soldes soient compensées par de nouvelles primes basées sur une moyenne des EVS perçues. Le pouvoir d'achat des ASCT ne doit pas être remis en cause !
- ➔ Sur le régime de travail, les ASCT relèvent du titre I et doivent y être maintenus, quelle que soit l'activité pour laquelle ils travaillent, conformément à l'accord collectif sur le temps de travail signé le 14 juin 2016 par la CFDT Cheminots. ●●

→ LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

EST-CE VRAIMENT UNE PRIORITÉ ?

Prenons l'exemple d'une ligne dont la charge de travail nécessite 100 ASCT. Avec le projet EAS, le besoin passe à 0. L'activité réinjecte, dans le meilleur des cas, 50 % de l'effectif dégagé. Il ne reste plus que 50 ASCT. La méthode de contrôle s'effectuant par binôme, cela représente donc 25 binômes. En tenant compte des absences de toute nature (arrêt maladie, repos, etc.), il n'y a plus que 26 ASCT présents, soit 13 binômes opérationnels. ●●

✓ En extrapolant, un client usager a deux occasions sur 10 de se faire contrôler. L'activité et l'autorité facilitent la fraude, qui a désormais de beaux jours devant elle.



© InfoCom **FGTE CFDT Cheminots** 2017 | Réalisation graphique **tudorpress** | Photo de couverture **Jannoon028 - Freepik**

DÉCOUVREZ NOS OUTILS INTERACTIFS

Cliquez sur chaque pictogramme pour accéder au service souhaité



NOUVEAU
SITE INTERNET
www.cfdtcheminots.org



NOUVELLE
CHAÎNE WEBTV
www.youtube.com/user/cfdtcheminots



NOUVELLE
APPLI MOBILE
Sur AppStore et GoogleStore



E-TRACTS &
PUBLICATIONS PAPIER
www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/